



L'Agence Régionale de Santé Rhône Alpes -A.R.S.

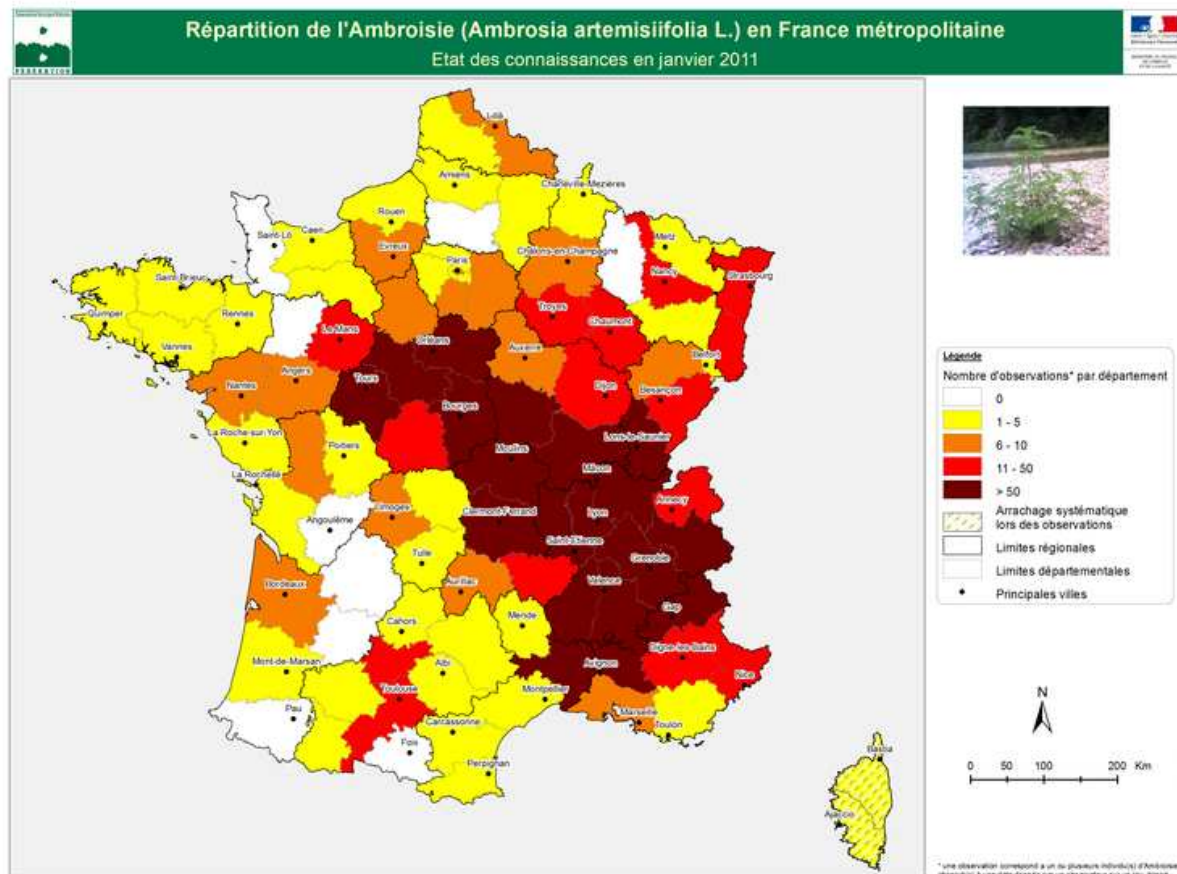
- Loi «Hôpital Patients Santé Territoires» du 21 juillet 2009
- Mise en place au 1er avril 2010
- L'ARS = services de l'état + l'assurance maladie + A.R.H.
- Etablissement public de l'état sous tutelle des ministres de la santé, de l'assurance maladie des personnes âgées et des personnes handicapées
- Présente au sein de chaque département : délégation territoriale et siège à Lyon
- Champs d'intervention : la santé dans sa globalité : la prévention, l'offre de soins et l'accompagnement médico-social
- Objectifs : mettre en place la politique de santé dans la région

accompagner l'allongement de l'espérance de vie en bonne santé
assurer l'égalité dans l'accès au soins
améliorer la qualité et l'efficacité du système de santé

Environnement et Santé

- Protection de la santé face aux facteurs environnementaux
 - suivi de la qualité de l'eau potable, protection de la ressource en eau, qualité des eaux de loisirs...
 - protection de l'individu dans les bâtiments : salubrité des logements, qualité de l'air intérieur, intoxication au CO, exposition au radon, à l'amiante, au bruit ...
 - exposition environnementale de la population : urbanisme, implantation industrielle, création d'infrastructures, exploitation de carrières, qualité de l'air extérieur, lutte anti vectorielle et lutte contre le développement de l'Ambroisie.

Présence d'ambroisie au niveau national



Actions au niveau national

- Création le 13 avril 2011 du Comité Parlementaire du suivi du risque ambrosie
 - Sensibilisation du grand public,
 - Valorisation de la lutte contre la plante.
 - Favoriser la synergie des actions de lutte sur le territoire national
- Création de l'Observatoire de l'ambrosie le 21 juillet 2011
 - Coordination des moyens de lutte contre cette plante hautement allergisante

Actions au niveau national

- P.N.S.E. 2
 - action 22 -Prévenir les allergies
 - réduire l'exposition aux pollens
 - lutter contre l'ambrosie
- Proposition de loi visant à lutter contre l'ambrosie
 - présentée par une 30aine de députés le 13 juillet 2011 à l'assemblée

Objectifs et programme de la réunion

- Partenariat avec le CNFPT
- Informer et former les référents communaux et inter communaux sur
 - la connaissance et la reconnaissance de l'ambroisie
 - le pourquoi de cette lutte
 - les techniques de lutte
- Répondre aux questions et aux attentes des gens de terrains
- Nouer un réseau de correspondants et d'acteurs de terrain

Objectifs et programme de la réunion

Introduction

- 1- La plante : *Ambrosia artemisiifolia* L.
- 2- Impact santé
- 3- Lutte contre l'Ambroisie

Discussion